

FELTZ
à

Biumba, le 24/3/1952.

BIUMBA

1070/A.E. 1
de 14/14/1952
id

OBJET: Extraction chaux
Kamasanzwe (3e trimestre 5I).



Monsieur le Conservateur des Titres Fonci rs,

Suite à votre lettre no. II02/T.F./L.5339 du 4 courant (lettre recommandée avec AR), j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le dit relevé vous a été envoyé sous le couvert de Monsieur l'administrateur Territorial de Ruhengeri le 4 octobre dernier.

En consultant ma comptabilité, je ne trouve pas trace, en effet, du paiement de la taxe pour le 3e trimestre.

Veillez trouver, ci-dessous, copie de la dite lettre.

Biumba, le 4/10/1951.

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous le relevé des extractions de chaux pour le 3e trimestre 1951 pour l'exploitation de Kamasanzwe en territoire de Ruhengeri:

Tonnage extrait pendant le trimestre: 41.590 kgs.

Veillez noter que nous exploitons le gisement en commun (FELTE et Huberty).

Je vous prie d'agréer etc. "*****"

Veillez agréer, Monsieur le Chef du Service Provincial des Terres, l'assurance de ma considération distinguée.

(S) Feltz

A Monsieur le Conservateur des Titres Fonci ers
à USUMBURA.
Copie à Monsieur l'Administrateur Territorial
à RUHENGERI.

